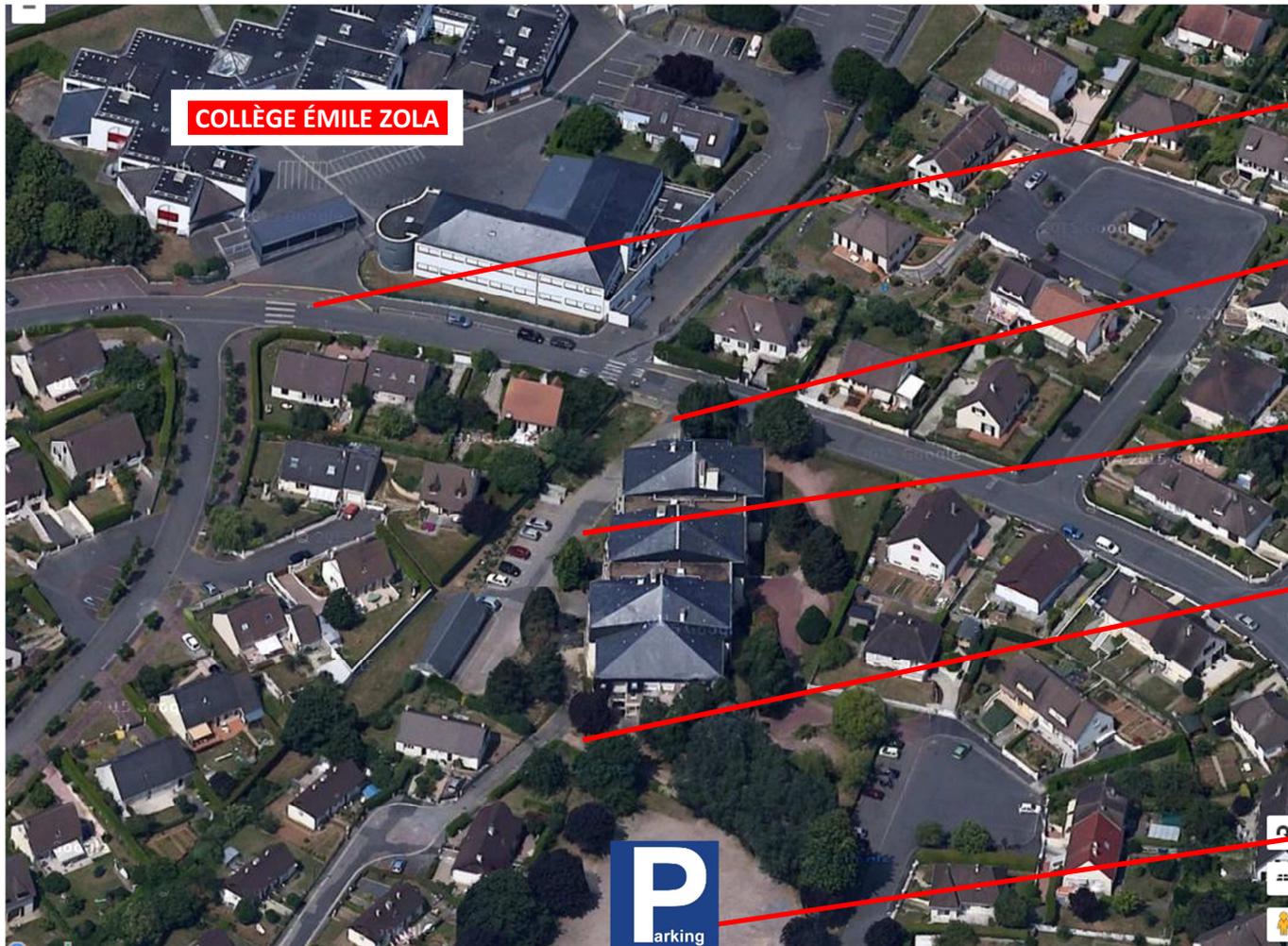


DU PARKING AU COLLÈGE EN TOUTE SÉCURITÉ - ACCÈS PIÉTONS



5. Utiliser le passage piétons protégé, à l'angle de la rue Denis Diderot et rejoindre le collège.

4. Marcher sur le trottoir face au collège jusqu'au panneau « Résidence des personnes âgées. »

3. Tourner à droite et longer la résidence « Les mains d'or » en utilisant la piste réservée aux piétons.

2. Emprunter l'escalier.

1. Sortir du parking et emprunter l'allée gravillonnée à gauche.